

| |
|--|
| SÉANCE ORDINAIRE DU 27 septembre 2021 |
|--|

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 27 septembre 2021 à 19 h 30 à huis clos et enregistrée tel que l'exige le décret 735-2021 du 26 mai 2021 du gouvernement du Québec, en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
 District No 2 - Madame Anabel Vachon
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Monsieur Alain Laflamme (district no 4) est absent.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 36 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 13 septembre 2021
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Suivi des dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - Septembre 2021
 - 5.2 Acceptation états financiers Fonds de développement
 - 5.3 Résolution mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches
 - 5.4 Assurances collectives - Résolution
 - 5.5 Report du projet SPOT
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 JUNIOR : Résolution 21-09-7949

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Appel d'offres - Cueillette et transport des matières résiduelles, recyclables et compostables
- 8.2 Acceptation soumission - Arpentage avenue Provençal
- 8.3 Acceptation soumission - Coupes-froid portes de garage

9. URBANISME

- 9.1 Dérogation mineure DM-2021-03 - 160, rue Beaudoin (Marché Tradition)
- 9.2 Avis de motion - Amendement règlement concernant la circulation et le stationnement

10. INCENDIE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PROCHAINE SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

21-09-7962

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 13 septembre 2021

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 13 septembre 2021 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 13 septembre 2021.

21-09-7963

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Mme Josée St-Pierre nous entretient sur :

Rien de spécial

Mme Anabel Vachon nous parle de :

Rien de spécial

M. Pascal Lessard nous parle de :

- 169 votes pour le concours des Fleurons
- L'aréna est ouvert

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Future caserne : 3 soumissionnaires ont déposé, à suivre.

Mme Émilie Roberge nous parle de :

Comité de gestion + administration

Travaux publics :

- Travaux sur la chaussée 8^e Avenue Nord et avenue Provençal
- Abrasifs pour saison hivernale
- Travaux sur la glace
- Pelouse
- Travaux PP1, loader
- Réparation clôture près du puits
- Ménage bâtiments derrière Centre des loisirs
- Asphaltage

M. François Baril nous informe de :

- Rencontre à la SDE
- Rencontre C.A. de l'OMH
- Rencontre Table de développement des communautés
- Projet SPOT report de 8 mois
- Rencontre Fonds de développement : surplus d'environ 34 000 \$
- La marche du Chemin de St-Jacques fut un succès : 160 participants, l'an prochain le départ se fera à partir d'East Broughton
- Offre d'emplois : entrevues sous peu

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - septembre 2021

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de septembre 2021 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 127 376,82 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de septembre 2021 au montant de 100 620,29 \$, et un montant de 26 756,53 \$ pour les prélèvements de salaires de septembre 2021.

21-09-7964

ADOPTÉ

5.2 Acceptation des états financiers Fonds de développement

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers au 30 avril 2021 du Fonds de développement.

21-09-7965

ADOPTÉ

5.3 Résolution mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches

Attendu que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches n'a jamais été révisé depuis sa création;

Attendu que les fusions municipales sont venues modifier la donne sans que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches soit revu;

Attendu que depuis les fusions municipales la ville centre dispose d'une double majorité et lui confère un droit de veto;

Attendu la réalité que vit la ville centre et les municipalités locales est différente et que les intérêts divergent sur plusieurs aspects;

Attendu qu'il arrive que la double majorité détenue par la ville centre va à l'encontre des intérêts et de la volonté des dix-huit autres municipalités composant la MRC des Appalaches ;

Attendu que ces situations vont à l'encontre d'une saine démocratie et n'encouragent pas une sérénité dans les échanges d'idées et d'opinions;

Attendu que ces situations démobilisent l'esprit d'équipe et vont à l'encontre de l'objectif de travailler régionalement pour développer la MRC des Appalaches;

Attendu les orientations gouvernementales qui font des MRC des gouvernements de proximité;

Attendu que le gouvernement souhaite donner plus de pouvoir aux MRC;

Attendu l'impact négatif de laisser à une municipalité un droit de veto permanent alors que dans les conseils municipaux, le droit de veto du maire n'est que suspensif;

Attendu que les dix-huit maires des municipalités locales, dans une ultime tentative, ont tendu la main au maire de la ville centre afin de créer un comité chargé d'étudier le mode fonctionnement de la MRC pour améliorer la démocratie et que ce dernier a imposé son refus;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu que le conseil municipal de la Municipalité d'East Broughton demande l'intervention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de revoir le fonctionnement démocratique de la MRC des Appalaches et de transmettre une copie de la résolution aux députés impliqués dans la MRC des Appalaches, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

21-09-7966

ADOPTÉ

5.4 Assurances collectives - Résolution

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à signer le renouvellement de la police d'assurances collectives, laquelle prévoit une baisse de 1.1 % pour la prime annuelle. Le renouvellement se fait avec Groupe Major (Humania Assurances) et est effectif dès le 1^{er} novembre 2021.

21-09-7967

ADOPTÉ

5.5 Report du projet SPOT

Attendu que le programme PAGIEPS a été prolongé de 8 mois (février 2023 à septembre 2023);

Attendu que la pandémie de la COVID-19 est encore active;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu de reporter le projet SPOT pour le débiter en avril 2022.

21-09-7968

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

La Fondation du Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches sollicite notre générosité dans le cadre de leur campagne de financement.

Une réponse leur sera adressée précisant que le budget annuel a cet effet est malheureusement épuisé.

Le Centre d'expertise multiservice CAUCA nous fait parvenir une facturation de frais liés à la COVID (équivalente à 0,30 \$ par capita).

À suivre ultérieurement.

Madame Lyne Lafontaine, citoyenne, nous fait parvenir une lettre dans laquelle elle nous interroge sur les motifs qui entourent le départ d'un employé et le résultat de la poursuite de celui-ci contre la Municipalité.

Le Conseil demande qu'une lettre lui soit envoyée.

Le bureau de la députée Isabelle Lecours nous fait savoir qu'un premier appel de projet est lancé pour le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 JUNIOR : Résolution 21-09-7949

Attendu la résolution #21-09-7949;

Attendu que le coût chargé à l'Équipe Junior A est de 0 \$ pour leur camp d'entraînement;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre explicative au gouverneur de l'équipe Junior A afin de donner les motifs expliquant la décision de la Municipalité.

21-09-7969

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Appel d'offres - Cueillette et transport des matières résiduelles, recyclables et compostables

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à faire une demande de soumissions pour la cueillette et le transport des matières résiduelles, recyclables et compostables sur son territoire.

Les soumissions devront comprendre cinq (5) options soient :

le coût pour l'année 2022,
le coût pour les années 2022-2023,
le coût pour les années 2022-2023 et 2024,
le coût pour les années 2022-2023-2024 et 2025,
et le coût pour les années 2022-2023-2024-2025 et 2026.

21-09-7970

ADOPTÉ

8.2 Acceptation soumission - Arpentage avenue Provençal

Attendu la réception des deux soumissions suivantes :

| | |
|--|---|
| Stéphane Roy, arpenteur-géomètre | Création 4 lots : 1 550 \$ + tx Dépôt au ministère : 229 \$ Piquetage (3 repères) et certificat de piquetage : 450 \$ + taxes |
| Nadia Parent, arpenteuse-géomètre Ecce Terra | Création de 4 lots : 1 700 \$ + tx Frais de dépôt non inclus Permis de lotissement non inclus |

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu d'accepter l'offre de Stéphane Roy arpenteur-géomètre pour la création de 4 lots, le dépôt au ministère et le piquetage au montant de 2 229\$ plus taxes.

L'arpenteur devra attendre que les contribuables concernés aient établi précisément quelles parties ils achètent selon la superficie à diviser.

21-09-7971

ADOPTÉ

8.3 Acceptation soumission - Coupes-froid portes de garage

Attendu la réception des soumissions suivantes :

| | | |
|----------------------|--|---------------|
| Porte Expert JV inc. | 9 coupes-froid aluminium Garage municipal (# 034) | 1 245 \$ + tx |
| Porte Expert JV inc. | Panneau porte-garage et ressort Aréna (# 036) | 1 085 \$ + tx |
| Porte Expert JV inc. | 12 coupes-froid aluminium Garage incendie (# 035) | 1 535 \$ + tx |

Attendu que l'autre soumissionnaire invité n'a pas déposé de soumission;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu d'accepter les soumissions # 034 et # 036 au coût cumulatif de 2 330 \$ plus taxes.

21-09-7972

ADOPTÉ

9. URBANISME

9.1 Dérogation mineure DM-2021-03 - 160 rue Beaudoin (Marché Tradition)

Les propriétaires du Marché Tradition projettent d'installer un portique en façade de leur commerce. Cet ajout à la bâtisse serait de 30 pieds de largeur et 7 pieds de profondeur.

Cet ajout en façade, enlèvera un espace de stationnement qui sera récupéré sur le côté gauche de la propriété.

Les propriétaires demandent l'autorisation de faire l'ajout projeté ce qui faciliterait le service à la clientèle et leur permettrait d'avoir plus d'espace à l'intérieur du commerce. Cette demande de dérogation est recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

Le Comité a également tenu compte du fait que le nouveau portique ne prendra pas beaucoup plus d'espace que l'abri hivernal habituellement installé.

Madame Émilie Roberge demande le vote puisqu'elle n'est pas d'accord et ne considère pas qu'il s'agit d'une dérogation mineure ni que cela représenterait un avantage pour le commerce.

| Résultats des votes | |
|---------------------|---|
| POUR | 3 |
| CONTRE | 2 |

Attendu le résultat des votes, il est résolu majoritairement d'autoriser exceptionnellement la dérogation DM-2021-03 et d'amender le règlement de circulation afin d'ajouter des cases de stationnements dans la rue.

21-09-7973

ADOPTÉ

9.2 Avis de motion - Amendement règlement concernant la circulation et le stationnement

Avis de motion est donné par monsieur Marco Bernard que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal amendera le règlement de circulation et stationnement afin de préciser le nouveau stationnement dans la rue Beaudoin et d'enlever l'avenue Provençal de la liste des rues municipales.

10. INCENDIE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que les séances du conseil se déroulent sans public, il est possible pour les citoyens de faire parvenir leurs questions par courriel au courriel spécifié sur les avis postaux.

AUCUNE question n'a été reçue dans le dernier mois.

12. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 15 novembre 2021 à 19 h 30 en raison des élections municipales.

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h.

21-09-7974

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et secr.
trésorière